



éclaircissement et orientation

Par **dihcar**, le **12/12/2011 à 16:28**

ma mère de nationalité française
je suis majeur marie résidant en algerie
j'ai un livret de famille avec mon père et ma mère édite par nante
est ce que je peux obtenir la nationalité française
et mes enfants aussi ont le droit?.

merci de votre éclaircissement et orientation.

Par **youris**, le **12/12/2011 à 17:29**

bjr,
je suis surpris qu'un avocat spécialisé en droit de la famille pose cette question.
cdt

Par **leila1303**, le **13/12/2011 à 16:02**

je pense que oui, vu que vous êtes née de parents français allez vous renseigner auprès de l'ambassade de france en algérie.